



Châtillon Infos

N° 100

MARS 2016



Un athlète hors
norme P10



Portrait de
Floriane Leroy P11



notre **VILLAGE**
terre d'avenir



Flashez ce code pour accéder
au site web de la commune



Attention la TNT HD arrive dans la nuit du 4 au 5 AVRIL pensez-y !

**L'enquête publique pour le remembrement se tiendra du
10 Mai au 10 Juin en Mairie (voir en dernière page)**

SOMMAIRE

Mairie

- Le mot du Maire P3
- Vos Elus y étaient..., Le Mot du Choucas P4
- Voirie P5
- Retour sur le Châtillon info, Marché, Agenda 21 P6
- Agenda 21 (suite) P7
- Pesticide, Chantier international P8
- Ambroisie P9
- Ambroisie (suite), Un Châtillonnais Athlète de haut niveau P10
- Portait de Floriane LEROY, Ecole primaire P11
- Collectif Réfugiés P12
- Collectif Réfugiés (suite) P13
- Collège P14
- Médiathèque P15

Associations

- La Palette des Arts P15
 - ADMR, Classe en 6 P16
 - Aplus P17
 - CAP Génération P18
 - CCAB P19
 - Ecole de Musique P20
 - HCCA, Kaléidoscope P21
 - Kimochi, SLD Judo P22
 - Puces Café P23
 - Mines de Liens P24
-
- Etat Civil, Info pratique P25
 - La Page Ludique P26
 - Dates a retenir, Votre avis nous intéresse P27

Prochaine édition : Juin 2016

Le mot du Maire

Vous tenez entre les mains le centième numéro de *Châtillon Infos*. Pour ceux qui n'auraient pas suivi cette aventure dès le début, voici un bref rappel.

C'est Pierre Dupoizat, maire et Jean Bernet, premier adjoint, qui ont créé ce bulletin municipal dans les années 1980. Il s'agissait alors d'un feuillet de format A4 de couleur grise dactylographié et plié en deux. Il vient ajouter des informations régulières à celles du bulletin annuel.

Sous le mandat de Jean-Claude Duclot, les choses se sont éclaircies. Tout simplement, le papier est devenu bleu clair, et le format s'est élargi : c'est désormais un format A4, avec une épaisseur variable selon l'actualité. La rédaction est confiée à un petit groupe d'élus, ce qui explique un rythme de parution assez irrégulier selon les années.

Dans le même temps, le bulletin annuel paraît désormais en couleurs, le surcoût étant payé par la publicité.

Cette réalisation artisanale du *Châtillon Infos* a donc suivi les perfectionnements techniques des différents photocopieurs qui ont équipé la mairie, chaque appareil étant un peu plus rapide que le précédent. Selon la célèbre loi de Murphy, c'est généralement au milieu du tirage qu'il faut changer la cartouche d'encre, que le mécanisme se bloque, que le papier se déchire... Tous ceux qui ont un jour utilisé ce genre d'engin comprendront.

La précédente équipe municipale décide que le bulletin sera désormais distribué par les élus, ce qui se révèle le mode le plus fiable... et le moins coûteux ! Et cela permet en outre, parfois, aux conseillers de rencontrer leurs concitoyens.

L'équipe de rédaction s'étant étoffée, la parution gagne en régularité, mais aussi en ampleur. La couverture est désormais en couleurs, ce qui suppose des manipulations d'assemblage et d'agrafage qui ont créé de bons moments de convivialité, mais aussi quelques brefs mais fréquents instants d'énervement, Murphy sévissant également dans les agrafeuses.

À la faveur d'un dernier changement de matériel, *Châtillon Infos* est désormais « automatisé » ; c'est la machine qui se charge de le plier et de l'agrafer, laissant du temps aux élus pour d'autres tâches, et ceux-ci ne sont pas en peine d'en trouver.

Ce bulletin bi- ou trimestriel ayant eu tendance à prendre un peu d'embonpoint avec l'âge, la question s'est posée de conserver un bulletin annuel (pour dire quoi de plus ?)

Avec le budget qui était consacré à cette parution, nous avons choisi d'installer des panneaux lumineux d'information, qui permettront une communication permanente avec les Châtillonnais (et les autres). À l'heure où j'écris ces lignes, M. Murphy intervenant aussi dans les installations électriques, tout n'est pas encore au point, mais j'espère qu'au moment où vous les lisez, toute la lumière aura pu être faite dans cette affaire !

Bonne(s) lecture(s) à tous.



Vos élus y étaient.....

Deux élus ont assisté à une rencontre professionnelle sur le thème « architecture et paysage image d'un territoire » organisée par le CAUE.

Participation à une réunion du collectif cantonal pour l'accueil des réfugiés.

Réunion du comité de pilotage de la démarche pour un développement durable (E3D) entrepris par le collègue.

Participation à diverses réunions des commissions de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

Réunion à CAP (centre social) pour préparation du chantier international version 2016.

Réunion-rencontre, organisée par la paroisse, des communes, des associations se préoccupant dans leurs actions du développement durable.

Participation à un rendez-vous territorial « transition énergétique : faciliter les changements de comportements » organisé par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et Rhône –Alpes énergie.

Réunion organisée par le contrat de rivière Azergues pour améliorer le dispositif d'alerte aux crues sur le bassin versant de l'Azergues, suite au retour d'expérience des communes et d'une mission confiée à un bureau d'étude pour affiner les cotes du cours d'eau de déclenchement de l'alerte.

Réunion organisée par le contrat de rivière Brévenne

Le Mot du choucas

Pour une fois notre petit mot ne concerne pas une chose vue d'en haut, mais entendue.

Pendant ce semblant d'hiver, nous avons été surpris d'entendre à la tombée de la nuit un cri que nous n'avions jamais entendu dans le village. Comme ça se passait au moment où nous rejoignons nos abris nocturnes, nous avons délégué au plus tôt Choucalé pour faire le guet et essayer de résoudre l'énigme.

Après plusieurs séances de veille qui ont parfois duré toute une nuit, notre congénère confirma que les cris étaient audibles parfois au milieu de la nuit, parfois au petit matin, qu'ils étaient d'une forte intensité et pouvaient se répéter plusieurs minutes de suite. Pour lui, il paraissait évident que c'est un rapace nocturne; jusqu'au jour où il l'a aperçu, perché au sommet d'une espèce de râteau planté à la verticale sur une cheminée, d'autres fois à la cime d'un conifère ou d'un bouleau, toujours dans le secteur du parc vers la mairie, et même sur la croix de l'église. Il s'agit de la chouette chevêche : bien que souvent perchée à découvert, elle n'est

Turdine : mise en place du réseau intercommunal de « solidarité Brévenne-Turdine en crue ».

Rencontre des élus de la commune, d'un conseiller départemental et des agents de la maison du Rhône dont le directeur au sujet de différentes préoccupations de sécurité routière et de problématiques de circulation automobiles.

Rencontre de remise de labels Région Rhône-Alpes-Auvergne par le comité de labellisation et d'évaluation de l'Association Nationale « *Notre Village Terre d'Avenir* ».

Présentation du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales.

Tous les agents du service technique et un élu ont assisté à une rencontre, exposé et visite de terrain à Bessenay sur « l'entretien des cimetières, vers des pratiques sans pesticides », organisée par le syndicat de rivière Brévenne-Turdine et la maison familiale rurale de Sainte Consorce.

Réunion de bilan de l'épicerie solidaire « *le Petit coup de pousses* ».

Réunion des maires sur l'avenir du service de police municipale.

Réunion de présentation des grandes orientations du prochain Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT).

Réunion commune avec le Conseil municipal de Chessy sur un projet de création de commune nouvelle.



pas facile à repérer car elle est de petite taille; elle est souvent ramassée, se redressant et se tassant tour à tour; elle se nourrit d'insectes, de petits oiseaux et petits batraciens et reptiles. Il nous semble que c'est récemment qu'elle a colonisé le centre du village; nous avons même entendu deux spécimens qui se répondaient par leur cris; finalement il n'est pas rare de l'entendre dans la journée.

Au sein du village nous connaissons l'existence des chouettes effraie qui vivent dans le bois attenant au Château, car nous habitons à proximité les uns des autres. Et il nous arrive d'entendre dans la nuit la chouette hulotte : un de ses chants est le fameux « hououou ».

Choucafteur nous a dit que vous alliez faire l'inventaire de la faune de votre village : nous voilà prêts à collaborer pour les oiseaux vivants sur la commune ou de passage au moment des migrations !

Travaux de voirie et entretien des chemins et des abords

Planning 2016 des travaux assurés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées (CCBPD). L' élu à la voirie et le responsable des services techniques ont reçu les services de la CCBPD pour affiner le programme de voirie 2016. Pour rappel, le programme comprend cette année l'aménagement d'un cheminement sécurisé rue du Bief, la réfection du chemin des Granges et la réfection d'une portion de voirie entre l'atelier Kaléidoscope et le restaurant Le Petit Châtillon le long de la Place du 11 novembre. A ce propos, vous avez sans doute remarqué que les employés communaux ont donné « **un coup de jeune** » à la **Place du 11 novembre**. Son nivellement et la recharge en gore donnent un aspect plus accueillant, aussi bien pour les riverains que pour les touristes de passage qui pourront apprécier encore plus les terrasses de nos restaurateurs. Afin d'améliorer l'aspect esthétique et hygiénique, nous avons demandé aux riverains de changer leurs habitudes en ce qui concerne les bacs roulants et de ne plus les déposer à même le gore et privilégier un espace goudronné de l'autre côté de la Place. Nous les en remercions. Nous espérons que cette place rajeunie et la présence de sacs à déjections canines pousseront les propriétaires de chiens à se montrer vigilants...



En ce qui concerne la voirie, **deux travaux de raccordement des réseaux** ont perturbé la circulation ces dernières semaines :

- D'abord, le chantier sur la route de la Vallée. Il s'agissait pour le SIEVA de changer une canalisation d'eau qui date de 1914. Sachant que nous avons pour projet une réfection complète sur cette portion, nous avons demandé que les travaux d'eau soient reportés, mais le syndicat était engagé par un contrat avec une entreprise.
- L'autre chantier gênant a bloqué la rue de la gare pendant 48h, afin de raccorder l'électricité à un immeuble. Ces deux jours ont démontré, s'il en était besoin, que l'étroite rue de la gare était un axe principal depuis que les services du département ont décidé de fermer le carrefour du pressoir en 2009. Les élus de Châtillon ont profité de cette fermeture pour inviter le Conseiller départemental délégué à la voirie pour faire constater nos difficultés. Notre discussion a surtout tourné autour des problèmes de circulation dans le centre du village: Une modification de la temporisation des feux tricolores, qui allonge le temps de passage des véhicules venant de la rue de la gare, pour désengorger le bourg et la route de l'Arbresle au moment du passage des bus du collège, le matin et le soir. Nous avons aussi insisté pour que le département mette aux normes d'accessibilité le souterrain, mais le devis de 484000€

bloque pour l'instant toute réalisation...

Notre rencontre avec les responsables du département nous a aussi permis de revenir sur la demande de la municipalité et de nombreux Châtillonnais (Une nouvelle pétition est arrivée en mairie) de rouvrir le carrefour du pressoir, avec un rond-point ou un aménagement de sécurité. Pour rappel, ce carrefour avait été fermé par le Département en 2009, sans avis de la Commune. La réponse négative du Département est sans équivoque : trop de déséquilibre entre le flux d'automobiles sur la RD385 (13000 véhicules/jour) et celui de la route de la vallée (1300 véhicules jours avant la fermeture). De plus, le ralentissement des véhicules par la présence d'un rond-point provoquerait un embouteillage dans les deux sens sur la D385. Il faut aussi tenir compte des créneaux de dépassement de part et d'autre du carrefour et il n'est pas envisageable de faire arriver les voitures à grande vitesse sur un rond-point; il faudrait supprimer les deux créneaux de dépassement ce qui n'est pas envisageable car ce secteur est le seul où il y a possibilité de dépassement. Nous continuerons à proposer des solutions au Département...

Zone dangereuse :

Deux accidents se sont produits sur la RD76, à la hauteur du chemin partant vers le Suc, dans le virage. Après nous être entretenus avec la MDR, responsable de cette voirie, il s'avère que les gravillons qui ont causé ces accidents sont le résultat d'une malfaçon lors de la réfection de l'enrobé. Le Département s'est retourné contre l'entreprise, mais en attendant le nouveau revêtement, les services départementaux s'engagent à balayer régulièrement. Cependant, on ne peut que signaler que ce virage est dangereux, même en temps normal et une vitesse adaptée s'impose.

Sécurité des voies de circulation :

- Elagage des végétaux** qui débordent sur les voiries : La commune a terminé sa campagne avec le lamier. Cette opération, qui s'est déroulé peu de temps avant le coup de vent a limité le nombre de grosses branches tombées sur la route.
- Radars pédagogiques** : Les radars pédagogiques achetés à plusieurs communes ont été installés à Châtillon à l'automne. L'impact sur la vitesse est réel, mais nous déplorons qu'ils aient été vandalisés, ce qui n'a pas permis de récupérer les comptages effectués.

Groupe « sentiers » :

Un groupe de travail s'est formé pour **repérer les chemins communaux oubliés ou abandonnés**, afin de savoir s'ils pourraient être réhabilités. Pour rappel, un groupe de travail se compose d'élus et de citoyens volontaires qui souhaitent participer à la vie de leur village sur un sujet précis. Ce groupe a permis la réouverture depuis début février du Chemin de Crouze; il relie la route de la Vallée, du côté du carrefour du pressoir et le chemin de Bayère. Alors, rejoignez le groupe de travail « sentiers » et allez découvrir des vues de Châtillon que vous ne connaissez pas encore...

Retour sur le Chatillon-Infos numéro 1

Né en 1989, il comportait 4 pages et devait paraître 4 fois par an. Il abordait déjà certains sujets toujours d'actualité, 2 petits extraits ci-dessous :

Divagation des chiens :

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur le territoire de la commune et que tout contrevenant à cet arrêté s'expose à des difficultés.

CIRCULATION

La traversée du village (départementale 485) pose quelques problèmes car les conducteurs ne respectent pas la limitation de vitesse. Aussi un plan de circulation aux abords des écoles sera mis en place sous l'égide de la D.D.E. Pour la traversée NORD, différentes solutions sont envisagées, stationnements alternés, ralentisseurs ou autres. Le centre du village (ancienne grande rue) n'échappera pas à la réglementation. Là aussi en accord avec les riverains, il sera décidé une circulation adaptée au site.

Marché du village

Tous les Samedis matin à Châtillon, les forains vous proposent une diversité de produits et un accueil chaleureux et convivial. Venez les rencontrer. Pour plus d'info, consultez www.chatillondazergues.fr rubrique vie économique/annuaire économique/sur le marché du Samedi matin.

Agenda 21 : l'étape informative continue, les actions débutent ou vont débuter avec vous

Une feuille volante jointe au précédent bulletin municipal annonçait la labellisation de notre démarche. Une dizaine de communes du secteur du Beaujolais sont maintenant labellisées. Lors de la séance de remise du label, le vice président de l'association « notre village terre d'avenir » décrivait la démarche ainsi :

« Être dans une démarche de développement durable et mettre en place un agenda 21 doit être perçu avec optimisme car nous sommes dans une démarche de progrès; ce n'est pas un retour en arrière, au passé, au contraire, soyons inventifs, mais avec toujours le réflexe de la préservation du futur. Ce qui signifie aussi que l'humain y retrouve sa place, que nous l'appelions bien vivre ensemble, lien social ou autre qualificatif importe peu. » Il est clair dans ces propos que ce type démarche nous concerne tous, on peut rajouter que sa réussite et sa pérennité dépendent de tous, il est donc important de participer.

Les fiches de chacune des **58 actions envisagées** sont à votre disposition dans un classeur à l'accueil de la mairie, et elles sont consultables sur le site internet.

Une permanence vous accueille le samedi matin de 9h à 11h au premier étage de la mairie; elle permet d'échanger, de répondre à vos interrogations, à vos demandes de précisions.

Agenda 21 (suite)

Si vous ne vous êtes pas encore manifestés, il n'est pas trop tard, il ne sera jamais trop tard! Vous pouvez donc toujours vous signaler pour vous impliquer, dans la mesure de vos disponibilités, notamment **en 2016** dans les réalisations suivantes :

- Les jardins de poche, indissociables de l'action aménagement et gestion de l'espace public : une implication élargie permettra un embellissement de notre village
 - l'aménagement de la zone contiguë au skate-park
 - l'amélioration d'accès à la rivière
 - l'amélioration des entrées du village (le comité consultatif voirie se réunit régulièrement)
 - le remplacement du mille-club
 - le chantier international jeunes
 - le jardin petite enfance (des réalisations sont faites, d'autres sont en réflexion)
 - la mise en place d'un conseil municipal de jeunes
 - la constitution d'un « groupe hameaux »
 - l'organisation d'actions sur le thème de la santé publique
 - l'amélioration de l'éclairage public
 - le vélo à assistance électrique : comment mieux connaître ce moyen de locomotion ? Organiser une occasion de l'essayer ? où ? Comment ?
 - jeunes et développement durable : l'élan créé au collège et à l'école primaire ne peut laisser indifférent et ne peut qu'être renforcé par l'intérêt que nous accordons aux actions entreprises
 - l'atelier réparation : action qui voit le nombre d'adeptes augmenter de mois en mois. Une visite le dernier samedi matin de chaque mois au mille-club permet de découvrir cette initiative de l'association Mines de Liens
 - les déchets (tri sélectif, déchets verts, encombrants, compostage) nous concernent tous ; participer à initier des solutions peut changer des comportements
 - la pollution de l'habitat : elle pourrait être aussi importante que celle de notre environnement extérieur; organisons ensemble une information et sensibilisation objectives
 - la réduction de l'emploi des pesticides non agricoles : la commune s'est engagée dans une démarche pour les espaces publics, il est intéressant que chacun contribue à renforcer cette démarche près de chez lui
 - l'introduction progressive de la nourriture bio à l'école : la phase de sensibilisation, de retour d'expérience est incontournable et ne peut se faire sans l'implication de parents dès l'étape informative à organiser
- la plantation de haies, être attentifs à créer un milieu favorable à la faune sauvage, l'inventaire faune-flore sur le territoire communal, ne peuvent que renforcer

la connaissance et la protection de notre patrimoine naturel que nous apprécions tous lors de balades

- l'amélioration du cheminement piétonnier; dans le village ou dans la campagne il existe des parcours à découvrir, à préserver, à embellir; le groupe sentier qui œuvre actuellement, avec la participation de tous ceux qui le peuvent, offre des moments de découverte et de travail à la fois agréables et utiles. Une des réalisations remarquables est la réouverture d'un chemin communal dit chemin de Crouze.

Des actions peuvent être regroupées afin de créer des synergies.

Ce qu'il faut retenir de cette liste d'actions : il est difficile de décliner par écrit tout ce qui peut être réalisé; c'est en s'impliquant, en apportant ses idées, ses suggestions, en participant à la réalisation, que nous sommes dans le concret du faire ensemble.

Plus la participation sera importante, plus nous réalisons les actions en se faisant plaisir, et nous créerons l'envie de faire, ce qui pérenniserà la motivation de tous d'améliorer le bien vivre ensemble.

Vous pouvez signaler que vous voulez en savoir plus et/ou que vous souhaitez participer. N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute.



Intervention des Brigades vertes sur le chemin de Crouze entre le 01 et le 05 février

OBJECTIF «ZERO PESTICIDES»

L'objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ne peut avancer sans vous :

Rappelons que la commune a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics et qu'un premier diagnostic a souligné qu'elle se situait au niveau 2 sur 3, puisqu'il a été constaté qu'elle procédait à une diminution significative des pesticides. Comme l'adhésion à cette charte s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, la prochaine action ciblée dans le programme d'actions Agenda 21 est la sensibilisation des jardiniers amateurs.

Plusieurs Châtillon-infos relatent en 4ème de couverture cette sensibilisation.

La dernière publication de novembre 2015 du journal «Ricochets» du Syndicat de rivière Brévenne-Turdine consacre deux pages qui s'adressent particulièrement aux jardiniers amateurs avec le message : «bien vous informer et vous aider». L'article décline 6 conseils sous forme d'astuces : **pailler votre jardin; accueillir la biodiversité; pratiquer la rotation des cultures; arroser correctement; éviter le retournement du sol; nourrir son sol.**

Un zoom sur la réglementation rappelle deux dispositions de la loi relative à la transition énergétique du 22 juillet 2015 pour les jardiniers amateurs :

- 1er janvier 2017 interdiction de la vente en libre-service des produits phytosanitaires

- 1er janvier 2019 interdiction de mise sur le marché, d'utilisation et de détention de produits phytosanitaires

Le 24 avril aura lieu un moment fort, où vous pourrez échanger sur cette thématique : « les Jardiniales », journée organisée par l'association « Mines de Liens », à laquelle participe la municipalité.

De nombreux sites permettent de compléter la panoplie des conseils : on y trouve par exemple des échanges sur le rôle méconnu du vinaigre blanc utilisé comme herbicide.

Le Chantier international de jeunes :

facilitons le contact des jeunes avec les habitants

Depuis quelques années CAP générations organise avec l'association jeunesse et reconstruction un chantier international de jeunes en juillet.

Parmi les objectifs ciblés, l'un concerne le contact avec les habitants soit par leur activité le matin et/ ou par des animations les après-midi.

Les communes du Bois d'Oingt et de Châtillon sont les lieux où

- Des articles qui circulent prétendent que le meilleur herbicide est le « PTB » : « **prends ta binette** » !

Quelques sources de renseignements : le livre de Denis Pépin « Je désherbe sans produits chimiques », et sur les sites :

<http://www.jardiner-autrement.fr/>

<http://www.jardineraunaturel.org/>

<http://www.generations-futures.fr/>

<http://www.terrevivante.org/>

En conclusion de cet article, évoquons le secteur crucial pour toutes les communes en démarche «zéro pesticides» que sont **les cimetières**. Non seulement l'herbe qui y pousse est considérée comme «sale», mais ne pas l'enlever est considéré comme un non respect du lieu et donc des personnes décédées. C'est peut-être sur ce point précis qu'il faut le plus échanger afin que cesse un contexte de culpabilisation à la fois des agents techniques qui sont chargés de l'entretien des cimetières et des habitants qui fréquentent ces lieux.

Récemment tous les agents du service technique et un élu ont participé à une rencontre-visitte pour l'entretien des cimetières : en introduction et en conclusion il leur a été dit que la solution miracle n'existe pas. Il est certain que pour notre village la configuration des allées et leur revêtement actuel ne facilitent pas l'entretien des espaces communs. A court terme, la commune doit agir pour aller vers la suppression des deux traitements chimiques annuels. Les deux principaux cimetières ont des configurations différentes et les solutions à rechercher passent peut-être par **une implication élargie!**

A propos des cimetières, les requêtes arrivées par différents canaux en mairie seront prises en compte, et il y a probablement et toujours une amélioration possible; ceci dit, il est vrai aussi qu'il est difficile de faire respecter les consignes de ne pas mélanger dans les bacs-poubelles à disposition terre, pots et autres accessoires en plastique ou en papier. Il faut un certain temps pour trier les contenus des bacs afin que la société de ramassage des ordures accepte de les vider.

Avec la volonté de tous, l'amélioration sera perceptible!

sont organisées les activités; le programme et la nature des activités sont en train d'être élaborés. Il est fort probable qu'à

Châtillon il s'agisse de faire restaurer des murs en pierres sèches.

Le présent article est un appel aux habitants qui auraient la compétence technique pour encadrer quelques heures voire quelques jours le groupe d'une douzaine de jeunes la dernière semaine de Juillet 2016. La durée du chantier est d'une semaine.

Des précisions seront disponibles dans quelques semaines au centre social (CAP) ou à la mairie.

AMBROISIE

Les personnes « référents ambroisie » de la commune vous font part du message reçu par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'allergie au pollen d'ambroisie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique.

L'allergie peut se déclarer à n'importe quel âge. Une étude menée par l'Agence régionale de Santé Rhône-Alpes en 2014, a montré que 21% des personnes vivants en zone fortement exposées au pollen d'ambroisie, y sont allergiques (contre 9 % dans les autres secteurs). Chaque année, les dépenses de soins et les arrêts de travail liés à l'allergie à l'ambroisie en Rhône-Alpes représentent un coût d'environ **15 millions d'Euros pour près de 200 000 personnes allergiques.**

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes les plus courants sont les suivants :

- **RHINITE** : nez qui pique, coule, éternuements
- **CONJONCTIVITE** : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent
- **TRACHÉITE** : toux sèche
- **ASTHME** : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- **URTICAIRE, ECZEMA** : atteintes cutanées, rougeurs, boutons, démangeaisons

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que la quantité de pollen dans l'air est importante.

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit donc de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent.

Comment lutter contre l'ambroisie ?

L'ambroisie est une fabuleuse machine de production de pollen et de graines : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 graines par pied.

La plante est annuelle mais la durée de vie des graines d'ambroisie dans les sols est d'environ **20 ans...**

Les graines, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics.

L'ambroisie n'aimant pas la concurrence, elle se développe essentiellement sur les sols à faible couvert végétal. La lutte contre l'ambroisie nécessite de mettre en œuvre **des actions de prévention et de traitement.**

La PREVENTION :

Végétaliser : enherber sans délai, toute surface de terre nue, y compris les tas de terre et abords de chantier ; partout où cela est possible, partir sur un ensemencement durable de trèfle ou luzerne ; Pailler les espaces verts en attente de plantation ou semis (paillis épais, ou textile).

Éviter la dispersion des graines : ne pas déplacer les terres contaminées / surveiller la provenance de terres et remblais rapportés, utilisés sur des chantiers (éviter si possible qu'ils proviennent de terrains infestés).

Le TRAITEMENT :

Arracher (arrachage manuel ou par un travail mécanique du sol) : c'est la méthode la plus efficace quand elle est possible (petites surfaces). L'arrachage doit être réalisé avant la floraison (avant fin juillet).

Faucher : Le fauchage ou le broyage sont les techniques privilégiées sur les grandes surfaces infestées. Plusieurs passages sont nécessaires. De préférence, une première coupe est à effectuer en juillet, juste avant la floraison, et une seconde fin août (une coupe à 5 cm environ au stade de croissance végétative de la plante n'empêche pas l'émission de nouveaux rameaux producteurs de fleurs). La hauteur de coupe est à adapter : couper ras (2 à 6 cm) si infestation

majoritaire en ambroisie, couper assez haut (environ 10 cm) si présence importante d'un couvert de graminées afin d'éviter le décapage du sol et le redémarrage d'ambroisie en plaque. En cas de fauche ou de broyage précoces (au printemps), la repousse de la plante est quasi systématique et implique un deuxième voir un troisième passage.

En agriculture, de nombreuses techniques existent. Ne pas hésiter à **interroger la chambre d'agriculture.**

En période de floraison, le travail sur l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger du pollen (masque, lunettes et gants).

L'ambroisie doit être absolument détruite avant grenaison, et ce, afin de ne pas augmenter le stock de graines dans le terrain.



Ambroisie (suite)

Comment reconnaître l'ambroisie ?

Aux différents stades de son développement, l'ambroisie à feuille d'armoise peut être confondue avec d'autres plantes (notamment avec l'armoise commune et l'armoise annuelle). Aussi, pour l'éliminer efficacement, il est nécessaire de bien la reconnaître :

Tige velue (couverte de poils blancs) et rougeâtre ;

Feuille verte clair sur les 2 faces, profondément divisée jusqu'à la nervure ;

Pas d'odeur quand on froisse la feuille ;

Fleurs en épis au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après éclosion, très pollinisantes.

Contrairement à l'ambroisie, l'armoise commune a le dessous des feuilles de couleur argentée.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !

- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

Sur la plateforme interactive de signalement de l'ambroisie : www.signalement-ambroisie.fr (onglet signalement)

Sur l'application mobile Signalement Ambroisie (téléchargeable sur www.signalement-ambroisie.fr)

Par mail : contact@signalement-ambroisie.fr Par téléphone : 09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée.

Pour en savoir plus :

<http://www.ambroisie.info/> ; www.signalement-ambroisie.fr

<http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Sante-environnement.188498.0.html>

A NOTER : En vous adressant au secrétariat de la mairie vous pouvez :

-vous porter volontaire pour être personne référente sur la commune

-prendre contact avec une personne référente pour avoir des précisions

-signaler si vous êtes partant en juin-juillet pour découvrir les secteurs infestés par l'ambroisie

Un Châtillonnais athlète de haut niveau,

à la recherche de partenaires financiers.

David Briand habite le beaujolais depuis 6 ans (4 ans Chessy les mines et depuis 2 ans Chatillon). Il adore notre région et s'y est installé pour les paysages et pour pratiquer au maximum sa passion, la course.

David Briand : « Je vous fais part de mon projet sportif puisque je vais tenter la traversée de la Manche à la nage. Je suis sportif ultra-fond et je recherche toujours à dépasser mes limites à pied et en nageant. J'ai déjà de nombreux défis à mon actif : Le marathon des sables (250km) au Maroc qui est une course en autosuffisance alimentaire, dans le désert du sud marocain; de nombreux 24 heures en courant, en parcourant la distance de 190km sans dormir; 2 participations sur un 6 jours non-stop sur un circuit fermé, un premier en France et l'autre en Italie sur une boucle de 1km, jour et nuit avec seulement des micro-siestes de 15 minutes toutes les 4 heures où j'ai parcouru 600km, me classant à la deuxième performance mondiale de ma catégorie et 5ème au général. Mon récent défi à pied étant le tour des géants, la course la plus difficile et la plus longue au monde : 330km avec 24000m de dénivelé positif en 150 heures.

Pour la natation j'ai de nombreuses victoires sur 9 heures, 12h et 24h : Je viens de nager en mai plus d'un marathon en bassin de 25m, soit 1690 longueurs; Ces deux derniers mois une victoire sur un 9h et une deuxième place à Belleville sur un 12h avec plus de 30km.

Je retourne également en juin refaire un 6 jours non-stop en Italie pour essayer d'atteindre les 700km.

J'ai déjà des partenaires qui me suivent depuis 4 ans sur mes grandes épreuves mais le défi de la manche a un coup important puisqu'il faut payer un pilote avec son bateau auprès du seul organisme qui organise ces traversées, y compris le droit de couper le flux marin en sécurité. Il me faut un canoë pour mes entraînements en lac l'hiver, et un abonnement piscine sur une année dans n'importe quelle piscine de la région.

Il faut compter 3500 euros pour pouvoir traverser, je suis donc à la recherche de partenaires pouvant m'aider à financer ce projet. »



Portrait : Floriane Leroy

Floriane : « Je suis ravie d'avoir découvert le service civique »

Floriane Leroy de Ternand, 20 ans, a toujours voulu travailler auprès d'enfants, comme sa maman qui travaille dans une crèche. Elle est titulaire d'un Bac pro « services aux personnes et aux territoires », suivi en alternance avec des stages dans des crèches. L'an dernier elle passe le concours d'auxiliaire de puériculture, mais le nombre de places est trop limité. Elle cherche du travail. Une amie lui dit alors que CAP Générations recrute quelqu'un en service civique. Floriane se renseigne et est séduite par l'idée. « Je ne connaissais pas du tout, dit-elle, je suis venue tenter ma chance, j'ai rencontré Catherine Folliard actuelle directrice et nous sommes convenues d'un contrat de volontariat de 28 heures par semaine. Ce poste me convenait car il recoupait mes études et mon projet : contacts humains, public tous âges, services aux personnes. Je suis heureuse ici, j'apprends tous les jours ». Quelles sont vos activités ? « Des tâches administratives, je travaille aussi dans le cadre des activités périscolaires ou en co-animant l'Heure du thé avec Isabelle Leclercq, je peux être à l'accueil ou à l'atelier théâtre. Tout ça me plaît énormément, on ne s'ennuie jamais. De plus ce passage en service civique peut valoriser mon CV. En septembre je repasserai mon concours ». Vous conseillez le service civique aux jeunes ? « Bien sûr, c'est un premier pas dans la vie active et c'est se mettre au service des autres ». En attendant, pour avoir un complément de revenus, la jeune fille travaille dans un supermarché et révisé son examen afin de décrocher un poste en crèche, en maternité ou en pédiatrie, c'est ce qui s'appelle ne pas avoir

les deux pieds dans le même sabot !

Note 1 – Interrogée, Catherine Folliard, directrice de CAP Générations, se dit contente de leur choix mutuel : « C'est la première fois que CAP fait cette démarche. Je suis satisfaite de ce contrat de volontariat de 10 mois, et très satisfaite de Floriane, elle a toute sa place dans le centre ».

Note- 2 – Le service civique est un engagement volontaire pour jeunes de 16 à 25 ans, au service de l'intérêt général, sans conditions de diplômes. Il peut être effectué dans des associations, mairies, lycées, musées... Le temps de travail est de 24 h / semaine minimum. Pour 573€/mois en grande partie prise en charge par l'Etat. Le jeune peut travailler à côté ou faire des études.



Ecole élémentaire

Tous à la médiathèque

Toutes les classes de l'école élémentaire ont été accueillies à la médiathèque municipale. Les enfants fréquentent déjà régulièrement la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) de l'école où ils peuvent lire des histoires, emprunter des livres, développer leur goût de lire, accéder à la connaissance grâce aux nombreux documentaires. Se déplacer à la médiathèque municipale permet de découvrir ou redécouvrir un lieu central dans le village et donner envie de revenir dans ce lieu riche en découvertes.

Avec comme point de départ la littérature de jeunesse, c'est sur le thème du « **vivre ensemble** » que du CP au CM2 chacun a pu s'interroger et débattre. **Comment accepter les autres avec leurs différences ? Peut-on vivre ensemble quand on est différent ? Qu'est-ce que la tolérance, l'intolérance ?** Les discussions se sont poursuivies dans les classes.



Collectif « Action réfugiés »

Extrait du compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2016

Invités : -Les maires des 34 communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

-Les 6 maires du Canton du Bois d'Oingt hors Communauté de Communes.

-La paroisse du Bois d'Oingt

-Tout citoyen se sentant concerné

Rappel : le collectif qui comprend trois associations locales a été créé en septembre 2015.

Point sur l'accueil d'une famille syrienne, en urgence, à Bagnols en décembre 2015

Hannah et son fils de 18 ans, Ali, en errance depuis plusieurs mois (passage au Qatar, au Brésil puis en Guyanne) ont été adressés au secours catholique par l'évêché de Guyanne.

Accueillis à Paris par la cellule urgence du Secours catholique qui pensait les loger dans un appartement d'Habitat et Humanisme à Chatou, mais cela n'a pu se faire.

Arrivés à Bagnols le 1^{er} décembre, ils en sont repartis le 12 décembre.

Durant leur séjour à Bagnols, ils ont été accueillis et accompagnés par des bénévoles du collectif.

Les aides bénévoles et matérielles recensées sur le site ont permis de mettre en route l'accueil.

Les services d'une traductrice et d'un médecin ont grandement facilité l'évaluation des besoins notamment en matière de santé de la mère.

L'écueil le plus grand a été l'éloignement de l'hébergement d'un cœur de village. Ces personnes souhaitaient vivre en ville (recherche de travail pour Hannah et études pour Ali) et quand la possibilité s'est offerte de retourner à Chatou, il est bien évident que cette option était prioritaire.

Certaines personnes n'ont pas eu l'information de ce départ; pourtant un email a été envoyé à de nombreuses personnes et la presse s'en est fait le relais.

Nous n'avons pas de nouvelles récentes d'Hanna et Ali.

Réflexions entendues sur ce sujet :

«Ils viennent juste d'arriver et veulent déjà repartir ! »

Hannah et Ali étaient originaires de Damas. On peut comprendre qu'ils préfèrent la ville avec tous les services qu'elle propose.

«Ils sont passés par plusieurs pays; pourquoi ont-ils changé?»

A Dubaï, ils n'avaient plus de droit; cela signifiait le retour en Syrie et le fils était incorporable dans l'armée donc pour ne pas devoir retourner dans leur pays, ils sont partis au Brésil.

Bilan de cette expérience :

Il est positif dans bien des domaines mais a amené le Collectif à se déterminer sur ses objectifs.

Pour proposer un accueil de qualité il y a des incontournables :

On ne peut accueillir des réfugiés dans notre secteur que si deux conditions sont remplies :

-Disposer d'un logement

-Pouvoir compter sur de nombreux bénévoles.

Quelle que soit l'urgence, il est nécessaire de valider la situation des personnes :

Papiers en règle donc droit de rester sur le territoire français.

A partir de l'obtention du statut de réfugié il peut se passer plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant qu'ils ne perçoivent des indemnités.

Le but est d'accueillir des personnes qui soient en mesure de gérer leur budget (RSA) et qu'ensuite, si nécessaire, on active d'autres droits (par ex pour la santé).

Le lieu d'hébergement doit faciliter leur intégration et leur l'autonomie. L'idéal est donc un appartement qui soit en cœur de village avec des commerces et des services.

Les compétences recherchées chez les bénévoles sont notamment l'aide à un apprentissage du français (gage d'une acquisition d'autonomie) et de la disponibilité.

D'ores et déjà, les compétences proposées sur l'adresse mail du Collectif ont été recensées et sont disponibles pour tous ceux qui le souhaitent.

Pour valider un accueil, prendre le temps de parler avec les gens pour connaître leur projet.

Conclusion

Pour proposer un accueil de qualité, le Collectif suivra désormais la procédure préconisée par la Préfecture du Rhône.

Information récente donnée par celle-ci : Les premières demandes d'accueil devraient arriver courant mars 2016.

La région Rhône-Alpes Auvergne a prévu d'accueillir 140 réfugiés par mois pendant deux ans, soit plus de 3000 personnes.

Collectif « Action réfugiés » (suite)

Le Collectif

Il a été formé à partir de trois associations locales (voir ci-dessous) mais ne représente pas ces trois associations, ni la paroisse.

L'objectif du Collectif est d'engager un plaidoyer auprès des communes et d'informer les citoyens. Le Collectif n'a aucun moyen financier.

La mission d'Amnesty International pour les réfugiés est le plaidoyer auprès des élus et collectivités locales. Ce n'est pas une association de terrain.

Le Secours catholique est une association caritative qui travaille sur l'urgence et surtout, le soutien et l'accompagnement. Il vérifie que les droits des personnes sont ouverts (Il travaille avec la MdR, les assistantes sociales, s'occupe des demandes de CMU).

Le CCFD intervient hors de France sur des projets initiés par les gens dans différents pays.

Les associations nous ont rappelé leur mode de fonctionnement; nous ne pouvons pas changer leurs missions au risque de les détourner de leurs engagements initiaux. Leur entité n'est donc plus reconnue comme partie intégrante du Collectif.

Aujourd'hui

Le Collectif hésite entre deux orientations :

La création d'une association

L'affiliation à une association existante comme Forum réfugiés (www.forumrefugies.org), SINGA (www.singa.fr) ou France Terre d'asile (www.france-terre-asile.org).

Des contacts ont été pris auprès des trois mouvements, nous attendons les réponses.

Le point le plus important est de trouver des logements.

Les Maires présents lors de la dernière réunion avaient demandé qu'un courrier soit adressé au président de la communauté de communes pour prendre rendez-vous afin d'aborder le sujet des réfugiés.

Ce qui a été fait

Aucun rendez-vous ne nous a été proposé mais le sujet a été abordé en commission transversale et M. Tricot, rapporteur de la Commission sociale, nous en fait le compte-rendu :

- Recensement des lieux possibles pour un CADA : **aucun**
- Logements d'urgence : **seulement deux sur l'ensemble de la com.com.**

Malgré cela, la com com est attentive et peut aider une commune qui accueillerait des réfugiés.

- Les communes ont-elles reçu des directives du ministère de l'intérieur et de la préfecture? **Non**

La maison, propriété de L'ADAPEI sur le Bois d'Oingt, sera bientôt vide car les résidents vont déménager dans de nouveaux bâtiments.

Ne serait-il pas possible qu'elle soit utilisée comme bâtiment d'accueil pendant quelque temps?

La com com pourrait nous appuyer auprès du Préfet pour réaliser une mise aux normes nécessaire pour au moins une partie du bâtiment.

Si besoin, le préfet pourrait réquisitionner le bâtiment.

Demain

Plusieurs propositions :

Ecrire un courrier au président de la com com lui demandant d'interpeler le Préfet pour aménager les locaux de l'ADAPEI.

Conseil : ne pas envoyer ce courrier mais le porter en mains propres afin d'engager un dialogue.

Pour plus de visibilité, inviter Clémentine Bertrand, volontaire de service civique au sein de la cellule migrants auprès de la préfecture du Rhône, à notre prochaine réunion.

Dans tous les cas, informer, échanger, expliquer notre démarche au plus grand nombre !

Collège

Le verger de Simone

Le 4 décembre 2015, 14 arbres ont été plantés dans l'enceinte du collège, dont 13 fruitiers.

Des élèves de la « section jardinage » des éco-délégués veulent mettre en place trois bosquets, dans un grand espace en triangle au dessus du collège. Dans un premier angle, des feuillus de nos forêts afin de réaliser un corridor avec la forêt déjà existante, dans un deuxième angle, des arbres « à fleurs » et dans le troisième un verger « d'arbres à fruits ».



Le dispositif « Artisan du végétal » nous a permis d'obtenir de l'aide et des arbres fruitiers auprès d'un pépiniériste de notre secteur. Madame Imbert, jeune pépiniériste a tout de suite été enthousiasmée par ce projet. Elle est venue au collège une première fois pour valider les recherches des élèves sur les essences à mettre en fonction des paramètres de notre terrain, sur la pollinisation, sur le rôle des abeilles, la période de production...

Un travail a aussi été fait en classe sur le thème du « changement climatique et (des petites) solutions à notre niveau » afin de bien comprendre le rôle des arbres comme piège à carbone.

Il a donc été décidé à l'issue de ces rencontres de planter pendant la COP 21, (qui ne tombait pas loin de la Sainte Catherine où tout le monde le sait « tout bois prend racine »).

Mais ... pour planter il faut des trous et des grands trous, la mairie de Chatillon nous a offert quelques heures de pelle mécanique pour réaliser ce travail qui n'est pas des moindres.



Cela fait deux ans que le collège s'est engagé dans une démarche E3D, les jeunes inscrits la première année comme éco-volontaires se sont presque tous engagés pour cette nouvelle année. Ce projet de plantation « prend racines » dans les actions nées l'an passé, certains projets peuvent être rapides, mais d'autres nécessitent plus de temps pour se finaliser, nécessitant persévérance, projection ...



Se sont retrouvés autour du chantier, 11 élèves, les 2 animateurs et des administrateurs de CAP Générations (Centre Social du village qui nous accompagne dans notre démarche E3D) la CPE, des professeurs, l'équipe de direction au complet, des agents du collège, 3 élus de la mairie, des parents d'élèves, une personne représentant le rectorat ... Ensuite tout le monde s'est retrouvé au restaurant scolaire pour se reconforter et se réchauffer (c'était certainement le jour le plus froid de ce mois de décembre par ailleurs fort clément)

Notre projet E3D est possible par la synergie des bonnes volontés, par la bonne entente entre tous les adultes de l'établissement au delà de l'équipe d'enseignants... Nous avons aussi l'aide du centre social de notre village qui anime des séances avec un groupe d'élèves tous les vendredis, au premier trimestre. Par exemple une importante collecte de jouets a été réalisée par les jeunes auprès de tous au collège, jouets ensuite redistribués par le centre social.

Tout ceci en lien étroit avec la commune de Chatillon qui vient d'obtenir un label agenda 21 dans le cadre du dispositif « notre village terre d'avenir ». En retour, le collège s'implique (un peu) dans la vie du village. Nous allons par exemple organisé une exposition à la mairie du village salle de CAP le 4 juin, début juin autour des maquettes et des panneaux réalisés par les élèves de 3° dans le cadre de leur projet « Défi solaire » auquel ils participent tous. C'est aussi une façon pour les élèves de montrer leur engagement à leur niveau dans la lutte contre le réchauffement climatique en communiquant auprès d'adultes souvent moins informés qu'eux.

Médiathèque

Vous l'avez peut-être remarqué, la médiathèque dispose maintenant **d'une boîte retour dans sa façade.**

Cette boîte « aux lettres » est destinée à recevoir vos retours de documents quand vous ne pouvez pas venir les rendre pendant nos horaires d'ouverture. Quelques précautions à prendre toutefois : merci de rendre uniquement :

- les documents empruntés dans CETTE médiathèque
- les documents complets (CD, pochette, livret, dépliant...)
- les documents en bon état.
- PAS de dons de documents

Tout document rendu abîmé ou incomplet restera en prêt sur votre carte d'emprunteur

NB : Vous pouvez voir la liste de vos prêts et les prolonger sur le site <http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Vous l'avez peut-être remarqué aussi, la médiathèque propose maintenant au prêt des liseuses numériques, qui permettent de lire les e-books qui y ont été téléchargés, c'est-à-dire principalement des œuvres classiques, ainsi que quelques textes en V.O. (livres en anglais, espagnol, italien...) et quelques polars. Les conditions de prêt sont les mêmes que pour les livres papier.

Pendant les vacances de printemps, la médiathèque restera ouverte aux horaires habituels, et propose aux jeunes à partir de 6 ans et à leurs familles d'assister au spectacle « Papa », par la Compagnie du Théâtre des mots, à la salle des fêtes de Chessy mardi 12 avril, à 16h45. Entrée gratuite sur réservation.

Mercredi 1^{er} juin entre 15h30 et 18h30, vous pourrez rencontrer l'illustratrice Nathalie Novi à la médiathèque. Dédicace (dessinée !) possible, la librairie Cassiopée proposera des livres à la vente.

La médiathèque sera fermée samedi 26 mars (week-end de Pâques), jeudi 5 mai (Ascension) et samedi 14 mai (week-end de Pentecôte). Merci de votre compréhension.

Dans le cadre des jardiniales, la médiathèque proposera une exposition de panneau sur la réduction des pesticides non agricoles et des livres sur le thème.

La Palette des Arts

Association de Châtillon - Chessy, la Palette des Arts donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azergues.

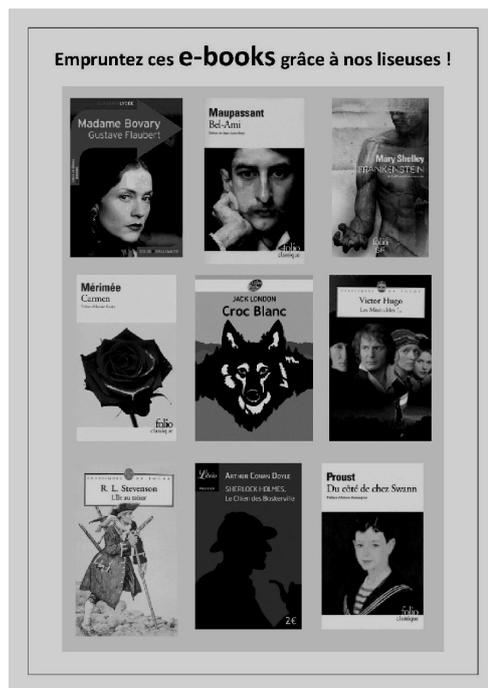
Son professeur, Florence Jabouille, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile. . . . Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.

De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou

soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

Notre exposition annuelle aura lieu du jeudi 19 au dimanche 22 mai 2016.

Florence Jabouille (06 32 57 59 69) ou florence.jabouille@gmail.com
<http://association-la-palette-des-arts.e-monsite.com> et
<https://www.facebook.com/LaPaletteDesArtsChatillonAzergues>



Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy

Place de la Poste – Châtillon

04 78 43 91 61

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Retrouvez nous aussi sur Facebook :

<https://www.facebook.com/mediathequechatillonchessy/>

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi 16h – 18h30

mercredi 15h30 – 18h30

samedi 9h30 – 12h30

ADMR

La maltraitance

Les termes de "maltraitance", "maltraitants" recouvrent des réalités complexes.

Les situations de maltraitance sont souvent la combinaison de facteurs dus à l'environnement, à la personne victime, à son entourage (dont la personne responsable des actes de maltraitance).

La maltraitance est un ensemble de comportements ou d'attitudes qui compromettent le bien-être d'une personne. Les différents types de maltraitements ont été catégorisés ainsi :

Les grandes catégories de maltraitance

Les maltraitements psychologiques : Dévalorisation, insulte, menace, culpabilisation, humiliation, harcèlement...;

Les maltraitements physiques : Coup, gifle, mauvaise manipulation, violence sexuelle...;

Les maltraitements financiers : Vol, procuration abusive, privation de ressources...;

Les maltraitements médicaux : Excès ou privation de médicaments, privation de soins, d'examen, contentions abusives...;

Les maltraitements civiques : Limitation des contacts avec l'extérieur, manipulation du vote, tutelle abusive, ...;

Les négligences passives (ou maltraitance "par inadvertance"), sans intention de nuire : non satisfaction des besoins

premiers ou défaut de mise à disposition des ressources disponibles. Elles surviennent principalement par manque d'information ou de connaissance, de formation, par épuisement, sans le vouloir et le savoir.

Les négligences actives (ou maltraitements intentionnelles), avec intention de nuire : refus délibéré de répondre aux besoins. Elles sont de même type que les négligences passives : abandon, « oublié » des besoins fondamentaux, mise en danger.

La maltraitance par inadvertance

Les maltraitements sont rarement le fait de personnes "méchantes". Souvent, la personne n'a pas conscience de la portée de son comportement, ou pense même agir pour le bien de la personne. Ces maltraitements faites sans le vouloir et sans le savoir, sont appelées par le docteur Maugourd la maltraitance "par inadvertance ».

RECHERCHE DE BENEVOLES : RAPPEL

L'ADMR cherche des bénévoles. Des tâches intéressantes voire passionnantes attendent des personnes dévouées et prêtes à s'investir pour améliorer le bien-être de leurs semblables en difficultés.

Appeler 0472544229, écrire ou se rendre sur place sans hésiter ZAC de la gare à Châtillon.

admr.chatillon@fede69.admr.org,
accueil chaleureux assuré.

Classes en 6

Et si on parlait des conscrits de la 6 !

Après un départ poussif, il semblerait que le **train des classes en 6 veuille bien partir**.

Pourtant dès l'année dernière et en début d'année, quelques personnes courageuses avaient lancé un appel et programmé des réunions pour mobiliser nos conscrits de la 6.

C'est grâce à leur persévérance et efforts que j'ai décidé de m'investir à 100% dans cette fête afin que notre classe ne soit pas la première à ne plus exister. Une nouvelle réunion fut programmée le 17 janvier pendant laquelle un bureau a été constitué en vue de créer une association intitulée « Amicale des classes en 6 ». Melle Noémie Badey (secrétaire) et Mr Patrick Vitrier (trésorier) ont accepté de m'accompagner dans ma tâche. La nouvelle date de la fête des conscrits a également été arrêtée les 2, 3 et 4 septembre. Les affaires se mettent donc en place tout doucement et les premières interventions de la 6 ont eu lieu dès le mois de mars. Cela aura démarré ce Samedi 5 mars sur la place du marché pour la première vente de brioches cuites le matin même et vendues aux alentours par les jeunes de notre village. Puis une réunion s'est tenue le Dimanche 13 mars au « Pas de Danse » chez Mr Fackeur pour définir toute la logistique de nos conscrits. Entre le déroulé du week-end, le choix du traiteur, les propositions retenues et leurs applications, les nouvelles dates de préparations, le thème dud

défilé humoristique, nous avons eu de quoi discuter. A l'occasion de ces deux dates, nous avons commencé à prendre les inscriptions (10 Euros) pour connaître les personnes qui pourraient prendre part à l'organisation de nos classes et bien sûr leur nombre. Nous espérons que ce cru sera aussi bon que la dernière décennie. **Merci de bien vouloir envoyer les règlements d'inscriptions à Monsieur Patrick VITRIER, trésorier des classes en 6**

- Les jeunes vont chanter le mai le Samedi 30 Avril à partir de 18h dans notre village. Après avoir bien chanté, ils iront prendre une collation au "1000 clubs".

- Notre deuxième vente de brioches aura lieu le Samedi 28 Mai sur la place du marché pendant que les jeunes parcourront le village pour la vente à domicile.

-Et le Dimanche 29 Mai se tiendra une nouvelle réunion de 10h à 12h30 au "pas de danse" chez Daniel FACKEURE pour faire le point sur l'ensemble de notre fête (effectifs, organisation, financier et autres).

Noémie BADEY, secrétaire (20ans) noemie.badey@hotmail.fr

Tel: 06.62.77.61.86

Patrick VITRIER, trésorier, (60ans) vitrier.patrick@orange.fr 40,
chemin du bois du four Tel: 06.89.67.51.00

Martin MAURICE, président, (60 ans)
martinenvrac@orange.fr Tel: 06.86.13.62.06

A Plus : Les actions continuent sur le terrain

Des bénévoles d'A Plus se sont rendus au Burkina Faso en ce début d'année :

Maryvonne et Gérard Dublassy ainsi que Bernadette Duclot en février et Michel Traclet en mars afin de faire avancer les projets.

Ils se sont tout d'abord attelés à l'éducation, domaine de prédilection de l'association, en faisant le point sur les par-rainages et en réfléchissant aux moyens d'aider les jeunes qui ont obtenu leur BAC à identifier les possibilités de poursuite de leurs études (quelle orientation, quels établissements choisir etc.) En effet, il semble très important d'aider les élèves de terminale dans leur choix d'orientation. Mais c'est aussi le cas des élèves de 3^{ème} : quelle suite doivent-ils donner à leurs études, préparer un bac ou se former immédiatement à un métier ? A Plus... envisage d'identifier les possibilités qui leur sont offertes car, comme en France, les élèves et les parents ne sont pas bien informés. Ainsi A plus... a commencé à recenser les différentes écoles et formations et réfléchit aux moyens d'informer les élèves et les parents.

Mais tous les élèves ne peuvent pas préparer un bac ou suivre des études supérieures : la formation professionnelle est une possibilité que l'association a soutenue depuis 5 ans. Un autre défi s'ouvre désormais à nous : comment aider les jeunes en fin d'apprentissage ? Peut-on envisager une aide à l'installation en particulier dans le village de Sidi où il manque des artisans dans de nombreux métiers (mécanique, menuiserie, maçonnerie, couture, cuisine,

coiffure etc...). Nous n'oublions pas non plus que nous devons encourager les formations dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, métiers évidemment majoritaires dans le village de Sidi et dans la région.

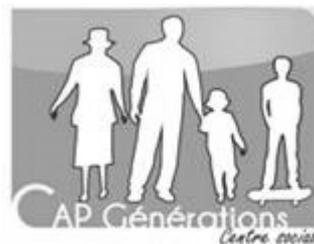
Dans ce domaine de l'éducation, les internats sont une des clés de la réussite des élèves des villages de la région des Hauts Bassins. En effet, il a été constaté que les élèves en internat avaient des résultats globalement meilleurs grâce à la salle électrifiée et éclairée qui leur permet de travailler le soir et les conditions d'hébergement plus calmes que chez des particuliers. Les internats garçons et filles du Lycée de Kourinion qu'A plus avaient financés sont désormais complets et il manque des places pour les filles. C'est pourquoi l'association A Plus... a décidé de doubler les capacités de l'internat des filles dès la rentrée 2016/2017 en finançant la construction d'un 2^{ème} bâtiment.

Enfin, si ces voyages permettent de faire avancer les projets, ils sont aussi l'occasion de rapporter de l'artisanat vendu en France, principale source de financement des actions d'A Plus... Il faut dénicher sur place de nouveaux articles, négocier les prix, acheter, transporter pour revenir les valises pleines.

Vous aurez l'occasion de faire plus amplement connaissance avec les projets d'A Plus... au Burkina Faso et de découvrir ces beaux objets fabriqués là-bas lors des « 20 heures d'A Plus » qui auront lieu les 4 et 5 juin prochains.

Les membres d'A Plus





Actualités du centre social - Agenda avril/mai

Art floral (sur inscription) : - Vendredi 1^{er} avril de 10h à 12h ou de 14h à 16h, salle des fêtes du Lac à Châtillon.

L'heure du thé, les lundis à CAP Générations, entre 14h30 et 16h30 : 4 avril et 18 avril.

Cabanabulles, les samedis matin entre 9h30 et 12h, Espace Jeunes à Lozanne : 2 avril et 30 avril.

Assemblée Générale du centre social CAP Générations : mardi 29 mars, 19h à la salle des fêtes du Lac

Art floral (sur inscription) : Vendredi 1^{er} avril de 10h à 12h ou de 14h à 16h, salle des fêtes du Lac à Châtillon – vendredis 13 et 27 mai

L'heure du thé, les lundis à CAP Générations, entre 14h30 et 16h30 : 4 avril et 18 avril

Cabanabulles, les samedis matin entre 9h30 et 12h, Espace Jeunes à Lozanne : 2 avril et 30 avril

Rallye nature Ados et Familles : mercredi 20 avril – pique-nique partagé

Le jardin CAP'ucine et Romarin (en partenariat avec l'association Mines de Liens) pour cultiver ensemble et partager des compétences : les jardiniers se retrouvent au jardin les mardis matin entre 10h et 12h, si le temps le permet – Salle des fêtes du Lac, vers les terrains de sport, à gauche du parking

CAP café/le café de l'emploi : les jeudis matin d'école, entre 8h30 et 10h, à CAP Générations

Les permanences de la Cellule Emploi : 9h/11h le lundi, 16h/18h le mardi et 9h30/11h30 le samedi, à CAP Générations (entrée route de la vallée, entre la boulangerie et la poste)



CAP café/le café de l'emploi : les jeudis matin d'école, entre 8h30 et 10h, à CAP Générations.

A venir ...

Du 11 au 15 et du 18 au 22/04, activités pour les ados pendant les vacances de printemps – Sur inscription, dès la sortie du programme.

Formation initiale du BAFA. : du 10 et 17 avril, en demi-pension à CAP Générations sur Châtillon – formation pour les + de 17 ans au tarif de 270€. (10 participants minimum pour mettre en route le stage. Renseignements et inscriptions auprès de Sophie LARESSE (s.laresse@capgenerations.org))

Au mois de mai, une conférence/débat « Familles recomposées : quelle place pour chacun des enfants ? »

Pour vous renseigner, connaître nos horaires d'inscription, nous contacter :

Centre social CAP Générations

Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

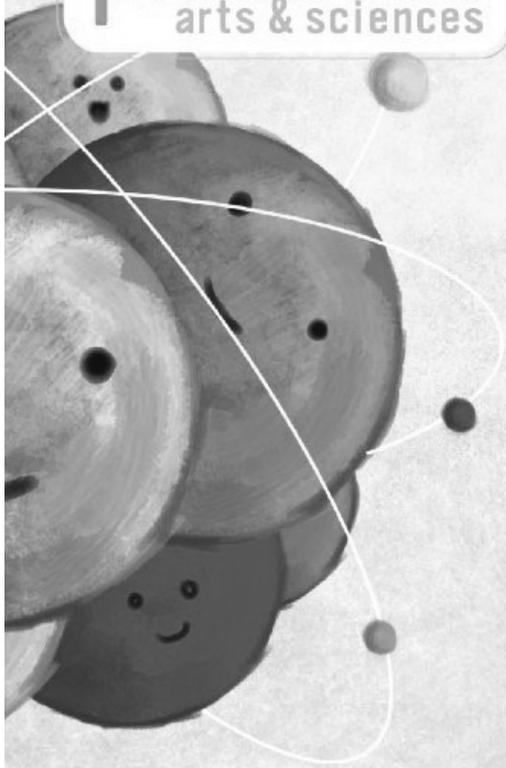
Tél : 04 72 54 48 76 -

Email : cap.generations@numericable.com -

Site Internet : www.capgenerations.org

Le Centre Culturel
Associatif Beaujolais présente
une nouvelle édition de

FESTI planètes arts & sciences



7 AVRIL
25 MAI 2016
EN BEAUJOLAIS

ATELIERS
SPECTACLES
CONFÉRENCES

TOUT UN PROGRAMME !

www.ccab.fr

Des arts pour parler des sciences

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Chacun de nous à sa manière s'interroge sur ces questions fondamentales. Les arts et les sciences aussi. Avec l'envie de mêler les genres et les regards, Festiplanètes réunit scientifiques et artistes d'horizons divers.

Durant deux mois en Beaujolais, ateliers, spectacles et conférences vous attendent : venez voyager sous un planétarium, faire des expériences scientifiques, écouter le murmure des pierres, parler de science fiction, toucher les arbres... et faire beaucoup d'autres choses !

Petits et grands, vous avez tous rendez-vous avec Festiplanètes. Attention, un seul mot d'ordre : **interdit de ne pas comprendre !**

Festiplanètes fait étape à Châtillon d'Azergues!

Vendredi 15 avril 2016

Ecole - 14h30, 16h30 et 18h30

ATELIER

TOUS CHERCHEURS !

Les expériences scientifiques d'Ebulliscience



Dans un espace plein d'objets à la fois connus et énigmatiques, mettez-vous dans la peau des chercheurs scientifiques ! Des roues de vélo au sèche-cheveux, des bouteilles d'eau aux boules de pétanque, découvrez avec les animateurs complices d'Ebulliscience, des dizaines de petites expériences scientifiques à observer, manipuler, tester, étudier... Interdit de ne pas toucher !

Dès 7 ans - Durée des ateliers : 1h30

Tarif unique : 5 €/ personne

Achetez vos places directement à l'entrée. Attention places limitées, pensez à venir tôt.

Un événement mis en place par le CCAB
en collaboration avec la Mairie de Châtillon d'Azergues

centre culturel
associatif beaujolais



Ecole de musique intercommunale des pierres dorées

Le bilan de la rentrée :

Avec **74 élèves** inscrits, pour la saison 2015-16, l'association de l'école de musique de Châtillon-Chessy (école de musique intercommunale des pierres dorées) continue de répondre à un vrai besoin dans l'accompagnement des pratiques musicales, avec la collaboration de 8 professeurs, une intervenante et d'un bureau de bénévoles !

Avec Elodie Baudon, Amandine Ferrier et Léa Mercier, l'école renouvelle son équipe d'enseignants.

Si quelques ateliers ont fermé cette année faute de candidats, (Batucada, Éveil musical et initiation à la guitare), d'autres ont ouvert : **le bassin d'instruments pour les 5/6 ans, un atelier rock, un ensemble guitare classique, un orchestre junior et enfin une chorale enfant.**

La saison 2015-16 :

La saison est placée sous le signe de changements de fond, avec le rapprochement à l'étude des écoles de musique de Châtillon-Chessy, avec celles du Bois d'Oingt et de Charnay.

Ces regroupements sont devenus incontournables pour obtenir les subventions sans lesquelles les écoles ne peuvent continuer à fonctionner.

C'est une chance pour Châtillon-Chessy de pouvoir rejoindre un ensemble qui sera dynamique et disposera de plus de moyens pour assurer sa mission.

Depuis cette rentrée une synergie est déjà mise en place pour la mutualisation des professeurs et des salles de cours.

Il est donc important de s'impliquer dans la vie de l'association pour bien représenter les intérêts des habitants de Chessy et Châtillon.

Dès Janvier 2016 les 3 écoles ont adhéré à la même mutuelle pour la complémentaire santé devenue obligatoire pour tous.



Début février des auditions d'élèves ont eu lieu dans les locaux prêtés par les communes à Châtillon et Chessy, « en petits comités » les élèves ont « assuré » et les parents présents étaient enchantés.

Les 10 ans de l'école !

Enfin l'année 2016 sera celle des 10 ans d'existence de l'école de musique ce qui sera l'occasion d'un grand concert qui aura lieu le 30 avril 2016 à la salle des fêtes de Châtillon.

Pour la 1ère fois les 3 écoles, Châtillon-Chessy, Charnay et Le Bois d'Oingt, seront réunies, professeurs et élèves, pour un moment d'échange musical à ne pas rater. Pour changer un peu, cette soirée se déroulera dans la salle des fêtes de Châtillon.

L'équipe de l'EDM espère un public nombreux pour écouter ce programme qui nous emmènera des années 30 à nos jours.

Communication :

A toutes fins utiles, nous vous rappelons l'adresse email de l'association si vous souhaitez échanger avec nous : musique.chatillon@numericable.fr

Le bureau de l'association



Association HCCA

VENEZ BOUGER ET PREPARER L'ETE !!!

L'association HCCA (haltéroclub de Châtillon d'Azergues) s'est diversifiée en proposant des séances de musculation et remise en forme.

Des cours collectifs ont lieu le lundi, le mercredi et le vendredi de 19h à 20h30 encadrés par des professionnels. Bien entendu, l'accès à la salle est possible sans participer à ces cours, aux mêmes heures.

Chacun y trouvera son compte : fitness, remise en forme, cardio, renforcement musculaire, assouplissements, abdominaux et haltérophilie pour ceux qui souhaiteraient découvrir cette discipline.

ASSOCIATION, KALEIDOSCOPIES, ARTS EN MOUVEMENTS

L'association « Kaléidoscopes, arts en mouvements » a pour but **de donner les moyens d'exprimer et expérimenter le côté créatif de chacun dans ses divers ateliers**. Elle propose des rencontres et une participation conjointe avec les projets artistiques d'autres groupes. Elle cherche aussi à créer des liens entre les différentes générations en mélangeant les différentes tranches d'âges.

Elle permet aussi de s'ouvrir à des expressions très diverses et favorise les échanges par de nouveaux intervenants.

Dans les cours hebdomadaires l'atelier accueille cette année 22 enfants et 39 adultes du lundi au jeudi. Les élèves sous la houlette de Marina Brême, artiste plasticienne, explorent à partir des thèmes proposés des univers créatifs d'une grande variété. Les diverses techniques utilisées permettent à chacun de découvrir l'expression qu'il lui convient.

Avec le thème de cette année « **Empreintes végétales** » une exposition vous permettra de découvrir les créations des petits et des grands à Châtillon. Le samedi 2 avril de 10 à 17 h et le dimanche 3 avril de 14 h à 17 h à l'église de Châtillon d'Azergues et à la salle du conseil de la mairie.

Les jeunes de la maison familiale de l'Arbresle, en partenariat avec 'Puces café' et Kaléidoscopes »

Ces activités sont ouvertes à toute personne à partir de 15 ans.

Nous serons heureux de vous accueillir pour une séance d'essai à la salle Dupoizat (ancienne salle du Lac).

Contact Gérald Revollat tel : 06.20.59.51.88

exposeront leurs réalisations de meubles relookés inspirés de différents courants artistiques.

La vente des meubles se fera au profit de Puces café le samedi 26 Mars dans la salle du conseil à la mairie de Châtillon (inauguration au même lieu le jeudi 24 mars à 18 h).

Animés par Marina Brême des stages, toutes générations confondues sont proposées samedi 2 avril, samedi 28 mai et les 6/7/8 et 9 juillet.

Durant un après-midi de 14 h à 17 h chacun pourra développer sa créativité par l'exploration d'un thème et d'une technique ou continuer un projet personnel.

Un stage « gestuelle et création » est proposé de 14 h à 18 h les 2 et 3 juillet conjointement avec la relaxologue Geneviève Spanu.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter www.breme.net ou téléphoner au 04 26 65 87 65

Présidente de Kaléidoscopes : Josiane jannet Vicard

QI GONG et TAIJI

En Vallée d'Azergues

L'association KIMOCHI vous propose son atelier de Qi Gong mensuel **le dimanche 13 mars** ainsi que le dimanche 3 avril au Dojo de Châtillon d'azergues de 9h à 11h30.

Le QI GONG est destiné à renforcer et assouplir la structure musculo-squelettique du corps et optimiser les fonctions de l'organisme dans le but d'entretenir la santé et favoriser la longévité.

Pour tout renseignement,
Christel au 06 79 36 29 39

D'autre part, notre association organise un stage de DA CHENG CHUAN (ou I CHUAN, travail à partir de la posture "de l'arbre", base du Qi Gong et du Tai Ji) **le samedi 2 avril** de 14h à 17h au dojo de Châtillon d'Azergues (15€)_animé par Joël Issartial.

Pour tout renseignement, Françoise au 04 78 43 95 76

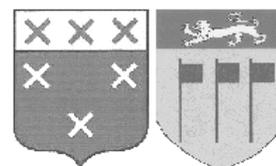
tcqg69@orange.fr

Club SLD JUDO

CHATILLON - CHESSY



JUDO SLD
SPORT - LOISIR - DETENTE
Châtillon d'Azergues Chessy-les-mines



L'année 2016 commence très fort.

Le club participe depuis le début de saison à des inter-clubs dans le Rhône. Le nombre de participants toujours croissant montre l'engouement des jeunes judokas aux compétitions ainsi que l'implication des parents qui les accompagnent. Les résultats sont eux aussi bien présents, des mini-poussins jusqu'au Benjamins, beaucoup de Podium, les couleurs du club sont fièrement représentées. **A Vaugneray samedi 30 janvier, le club termine 5^{ème} sur 15 avec plus de 30 judokas.**

Le club et les professeurs remercient les enfants et les parents pour leur investissement et leur mobilisation.

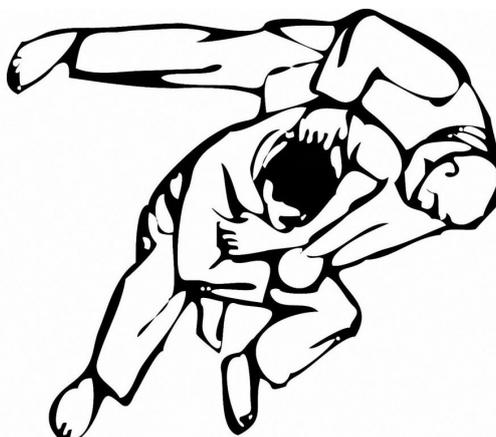
Nos 2 professeurs,

Fabien DEALET et Noël ZOUIOUECHE ont su transmettre les valeurs du judo et apporter leur dynamisme dans l'apprentissage et l'accompagnement des judokas dans les compétitions. Merci à eux.

Pour **les vacances d'avril, du 18 au 22 avril**, le club organise un stage multi-activité de 8 au 14 ans, un beau programme proposé par Noël.

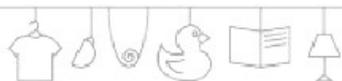
Retrouvez toutes nos informations sur le site
www.judochatillon.fr

Le bureau du SLD Judo.



Puces Café

Boutique solidaire - Café convivial



*Venez rejoindre l'équipe
de bénévoles de Puces Café !*

15 place du Lavoir 69380 Châtillon d'Azergues
pucescafe.asso@gmail.com / /www.pucescafe.org

Mines de liens

A vos agendas !

Les Jardiniales - 24 avril

Mines de Liens organise ce grand événement du printemps autour du jardin, qui sera pour cette troisième édition axé sur les savoir-faire. Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, la commune de Châtillon s'associe à cette manifestation et a le plaisir de l'accueillir sur le territoire de la commune.

Les Jardiniales se déclineront autour de plusieurs pôles :

Des ateliers pratiques

Une journée entièrement rythmée par des animations pour découvrir ou approfondir des techniques de jardinage. Attirer la biodiversité au jardin, favoriser la vie du sol, fabriquer un composteur en palettes, adopter des poules, découvrir les mariages réussis de plantes... Autant de thèmes présentés par des intervenants spécialistes de l'éducation à l'environnement.

Vide-jardin

Triez vos cabanes de jardin et venez tenir un stand pour vous débarrasser d'outils, de magazines de jardinage, de bottes ou de jardinières... ou venez vous équiper à petit prix !

Prix du mètre linéaire : 5€. Réservation des stands : 06 14 24 77 99

Troc aux plants et aux semences :

Vos semis de tomates ou de cosmos ont bien pris et vous souhaitez diversifier vos récoltes : venez partager vos plants et repartez avec de nouvelles variétés.

Plus de 15 exposants

Vente de plants potagers ou ornementaux, associations naturalistes ou éco-citoyennes, librairie, producteurs locaux : une quinzaine de stands vous accueilleront pour partager leur savoir, leur savoir-faire ou leur production.

Mines de Liens aura le plaisir de vous faire découvrir la richesse des semences paysannes en vous proposant les graines Jardin'envie, artisan-semencier qui retrouve ou maintient des variétés oubliées, parfois largement utilisées dans notre région, pour permettre au plus grand nombre de se réapproprié ces plantes.

Espace enfants

Nous proposons des activités et jeux pour les enfants de tous âges. Faites découvrir à vos enfants le plaisir de préparer un sirop à base de fleurs fraîchement cueillies ou de construire un petit nichoir à insectes à installer au jardin.

Tombola

Nous avons pris le soin de réunir des lots utiles. C'est grâce au soutien d'entreprises responsables que nous pouvons vous proposer notamment des abonnements aux 4 saisons du jardin bio des éditions Terre Vivante et en guise de 1^{er} prix : une fourche à bêcher Duco-terre d'une valeur de 112€.

Participer

Pour que cet événement soit une réussite, toutes les forces vives sont les bienvenues. Venez partager avec les adhérents de Mines de Liens un objectif commun : que cette journée soit une belle fête de nos jardins !

Prochaine réunion d'organisation : le 31/03 à 20h30 dans les locaux de Cap Générations

Les Jardiniales
Le 24 avril 2016 de 9h30 à 18h30
Salle Pierre Dupoizat
Entrée libre
Programme, horaires et informations
www.minesdeliens.org
Renseignements 06 14 24 77 99

Où nous rencontrer :

* Distribution des paniers de l'AMAP tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chessy

* Café SEL tous les derniers samedis du mois de 17h à 19h à Cap Générations

* Atelier RéCré tous les derniers samedis du mois de 9h à 12h au Mille-Club de Châtillon

Mines de Liens recherche des locaux, vous avez : une grange, un garage ou un local, inhabité, inoccupé ou trop grand...

Contactez nous : minesdeliens@gmail.com ou appelez le 06 28 07 02 51



Etat civil

Naissances :

VITRIER	Robin, Lionel, Jean	14/10/2015
CHAPPAT	Léo Tom	29/09/2015
FERREIRA	Rodriguo	23/09/2015
VINCENT	Arthur, Pascal	08/09/2015
GILLET	Emma, Victoria	01/09/2015
CLOS	Thais	28/08/2015
QUOISSE	Sasha, Angeline	23/08/2015
BRITEL	Raphaël	10/08/2015
GANDOLIERE	Gabriela, Blanche	21/07/2015
SAUX	Wendy, Jessica	27/05/2015
CONTET COURT	Hugo, Timéo	11/05/2015
PEREZ	Chloé	19/04/2015
GRENIER	Bérénice, Marine	27/02/2015
PELLISSIER	Emma, Elise	09/02/2015

Mariages :

BREMENS Anne-Sophie, Maud et POULAT Edouard Antoine François le 23 mai 2015

LAHAIRE Mickael, Maurice, André et STANGHERLIN Emilie le 11 juillet 2015

RIBEIRO Julien et TISSOT Gaëlle le 6 juin 2015

Information pratique

Médecins de garde

Du 26 au 28: Mars Mme VIERU.....0472320468
Du 2 au 3 Avril : Mme PASSELEGUE.....0474716971
Du 9 au 10 Avril : Mr PROBOEUF0474724901
Du 16 au 17 Avril : Mme VIERU.....0472320468
Du 23 au 24 Avril : Mr CROUZET.....0478439004
Du 30 Avr. Au 1 Mai : Mr LEQUIN.....0474716655

Décès :

BAYET Julien Marius , le 15 mai 2015
BALLOT pierre , 19 novembre 2015
BOINON Marie-Thérèse, née GOUT, le 03 juin 2015
BOISSY Janine, Marguerite, Julienne, le 16 mai 2015
BROSSARD Bernard, le 09 février 2015
BROSSETTE Jean Antoine, le 02 février 2015
CARRETTE Christiane Marthe, épouse DEGRAEVE, le 22 juillet 2015
FONTAN Sandrine Solange Marie, le 13 juillet 2015
FRINEL Claudette Joséphine, le 27 janvier 2015
GROUSSAUD Marcelle, veuve LARRIBE, le 25 février 2015
IMBERT Raphaël Audric François, le 29 mars 2015
LEMPEREUR Benjamin, le 02 février 2015
PHILY Charles, le 12 avril 2015
VITRIER Jean, Michel, le 09 octobre 2015

Pharmacies de garde

Le 27 Mars : Chazay
Le 28 Mars : Lacenas
Le 3 Avril : Le bois d'oingt
Le 10 Avril : Liergues
Le 17 Avril : Ternand
Le 24 Avril : Pommiers
Le 1 mai : Châtillon
La pharmacie de Morancé est ouverte le samedi après-midi

La page ludique

Le saviez-vous ?

Le bâtiment où se trouve la boutique de « Pucés-Café », près de la mairie, a été un lavoir jusqu'en 1967 puis un syndicat d'initiative.



Avant 1967



Aujourd'hui

DATES A RETENIR

9 avril Concours de belote club Primevère

12 avril Dans le cadre des rendez-vous entre 2 nuits, organisés par mise en pièces, et des bibliothèques : pièce de théâtre « Papa » salle des fêtes de Chessy à 16h45 entrée libre

15 avril dans le cadre du CCAB Festiplanète arts et sciences à partir de 14h école primaire

11 au 15 avril Stage de foot

18 au 22 avril Stage de judo

18 au 22 avril Stage de tennis

24 avril Les JARDINIALES organisées par Mines de Liens au Mille-club et petite salle

30 avril et 1^{er} Mai La classes en 6 faite le mai

30 avril concert annuel de l'école de musique à la salle des Fête de Châtillon

9 mai à Pierres folles observation du passage de la planète mercure de 13h à 20h

13 mai à 10h et 14h pièce « drôle de bêtes » présentée par le CCAB à l'école primaire

13/16 mai Cadole et sens

28, 29 mai Fête de la pierre à Glay

Votre avis nous intéresse

Nous évoquons les requêtes reçues dans la boîte à suggestions, dans la boîte aux lettres de la mairie à l'aide du coupon réponse qui se trouve en dernière page des Châtillon-infos ou sous forme de supports divers:

une motion signée par 8 personnes: tous les points qui concernent la voirie font quasiment tous l'objet de réponses dans l'article du présent bulletin concernant la voirie. Ces sujets sont aussi argumentés dans une lettre de 3 pages ; la non réalisation du rond-point à la sortie du village reste une préoccupation primordiale. La sécurité des riverains et des piétons ancienne grande rue sera examinée par le comité consultatif voirie.

La propreté du village: la planification du circuit de la balayeuse sera considérée afin d'avoir une explication de soi-disant absence de passages dans un secteur de l'ancienne grande rue.

L'incivilité des propriétaires de chiens déposant leurs excréments sur la place du 11 novembre fera l'objet d'une attention spécifique .

la requête de riverains du chemin de Conzy et plus spécifiquement au niveau du carrefour du cimetière d'Amancey (vitesse excessive et stop non respecté) sera examinée lors d'une rencontre avec des représentants de la municipalité et des riverains.

Le projet d'installation de nouveaux compteurs ERDF dit compteur Linky fait l'objet de messages d'inquiétude arrivant en mairie , sur les effets des rayonnements électromagnétiques émis par ces dispositifs .Tous les maires ont reçu un document d'ERDF sur ce type de compteur. La municipalité réfléchit quelle suite donner à ce contexte sachant qu'une action du programme agenda 21 de Châtillon s'intitule « organiser des événements de sensibilisation à la santé publique »



Une partie de l'équipe « Agenda 21 » lors de la remise du label « Notre village-terre d'avenir » par Antoine DUPERRAY conseiller Départemental et administrateur de « notre village terre d'avenir ».

L'enquête Publique se déroulera du mardi 10 mai au vendredi 10 juin 2016, en Mairie de CHATILLON, salle du Conseil, avec les permanences suivantes :

- mardi 10 mai : 09h00-12h00 / 14h00-17h30
- mercredi 25 mai : 09h00-12h00 / 14h00-17h30
- lundi 30 mai : 09h00-12h00 / 14h00-17h30
- samedi 04 juin : 09h00-12h00
- vendredi 10 juin : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

✂.....

Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici